

C'est dans un contexte plus que particulier que c'est tenu en audioconférence ce CHSCT.

Il ne nous paraissait pas opportun de lire une déclaration liminaire que nous savons peu écoutée en instance classique alors en audioconférence, imaginez !!!

A l'ordre du jour:

1 Point de situation sur le COVID-19

Des kits (désinfectant, lingettes, essuie-tout...) sont en cours de distribution pour les agents assurant des accueils physiques (bons de secours, trésoreries hospitalières...) ainsi qu'aux personnels de ménage. Cela peut paraître peu mais l'approvisionnement reste difficile avec des délais allant jusqu'à 1 mois. Il a également été commandé des bidons de gel hydroalcoolique de 5L pouvant permettre le remplissage de flacons plus petits. La livraison est prévue pour le 15/05. La charge de distribution sera assurée par les gestionnaires de sites.

1500 masques en tissus commandés en plus de la dotation de la DG seront distribués à compter du 15/05. Ils seront lavables 4 à 5 fois. Bon, partons du principe que l'on lave son slip tous les jours, sachant que les recommandations de l'AFNOR sont de changer de masques toutes les 4h, comment vous dire que oui il faudra, si vous souhaitez préserver votre santé en respectant les normes, vous débrouiller tout seul. Ne nous voilons pas la face, les dotations ne seront pas suffisantes et vous n'aurez pas le temps de laver votre «précieux» entre midi et 14h.

L'acquisition de matériel se fait au fur et à mesure et s'adaptera aux conditions de déconfinement qui ne se fera que dans le respect des règles. Une réflexion reste à mener suites aux annonces prévues. La pose de plexiglas est une option pour sécuriser la reprise mais reste une probabilité, une piste.

Le médecin de prévention estime l'épidémie en phase de calme et prend contact avec chaque agent en reprise de travail ou qui demande une ASA pour motif médical. Cette dernière rappelle que la DG (elle a bon dos la DG) ne recommande le port du masque et l'utilisation du gel hydroalcoolique qu'aux agents en contact avec les usagers et que seuls les gestes barrières et la distanciation vous protègent. Le médecin de prévention semble bien loin des services car oui, la majorité d'entre nous a des contacts avec le public mais bon tant que la DG ne jouera pas à « Jacques a dit: mets ton masque »...

M GIRAULT nous rappelle que sa responsabilité pénale est engagée et demande le pur respect des recommandations. Comment vous dire que la dite responsabilité est

bien plus qu'engagée sur d'autres sujets qui passent à la trappe (le NRP par exemple) mais chut ou vos représentants seront encore menacés de représailles.

Concernant les RH, certaines questions restent en suspend notamment sur les ASA après le déconfinement partiel des enfants. Mme BERNARD nous informe que les éléments de réponse sont en constante évolution selon les redescentes de la DGAFP et du ministère. Nous pouvons concevoir la difficulté de communication, en cette période, mais il fallait leur rappeler qu'ils ont des êtres humains face à eux.

2 Organisation et modalités d'organisation de la campagne déclarative des revenus

Ben oui, COVID-19 ou pas, on nous demande d'assurer malgré une incidence forte sur l'organisation et les contraintes liées!!!

L'accueil physique reste suspendu et le rôle d'accompagnement des trésoreries mixtes diminué. L'accueil téléphonique sur RDV sera à élargir et sans contre-appel. Mais bon, avec la déclaration automatique et l'obligation de télédéclaration l'accueil physique sera fatalement moindre. Et qui décrochera le téléphone.....peut être l'un des services mobilisés en renfort (PCRP, CPS relais, DAJ ou l'un des services volontaires).

La direction rappelle que la mobilisation des agents est à adapter au plus juste de la situation et selon les missions. Les chefs de service auront cet avantage de décision. Vos élues s'inquiètent, tout de même, de la possible émergence de nouveaux gros chats tigrés. Le concept de l'open-bar pour les RDS nous semble dangereux.

La cgt finances publiques 62 demande la neutralisation des stats pour cette année. Car non, nous refusons que nous soit opposé, dans quelques années, le fameux et déjà connu « vous l'avez fait pendant le COVID-19, donc c'est faisable ».

3 Le télétravail dans la cadre du Plan de Continuité d'Activité:

240 agents sont actuellement en télétravail non conventionné (hors convention habituelle). Ils restent environ 20 pc portables disponibles.

La situation est exceptionnelle et a nécessité un déploiement en urgence. Elle n'a pas vocation à perdurer. Ce mode de fonctionnement appelle, tout de même, quelques observations :

-quid des accidents survenus à la maison en période de télétravail

-quid de la responsabilité du matériel en cas de vol...

Pour la direction, le télétravail ne constitue pas une rotation horaire en présentiel et ne doit pas forcément couvrir les plages horaires légales (pas tomber dans l'oreille d'un sourd) mais nécessite un travail régulier (ah bon? Pourquoi ne pas accorder aux

télétravailleurs une journée de décharge afin de garantir un vrai droit à la déconnexion, car même si le télétravail est prévu, il n'est pas prévu pour être pratiqué 5 jours par semaine). Il est rappelé que cette situation ne satisfait pas tout le monde et qu'à tout moment, un agent qui en ressentirait le besoin peut demander à cesser le télétravail et revenir au régime ASA ou en présentiel.

La CGT Finances publiques 62 demande que soit pris en compte l'Humain et que des mesures de pleine protection soient prises pour les agents. Ne soyons pas dupes, même après 5h de réunion, il ressort peu de tout cela. Une leçon est à retenir, prenez soin de vous!!!

Vos élues en CHSCT,

Élisabeth PASTUCH et Céline PLUQUIN

Votre expert en CHSCT,

Frédéric SCALBERT.